



NOUVELLES CONSIGNES à partir du 1er mai 2025

- **Inscription obligatoire** à la mairie **avant midi la veille du jour de collecte.**
- Ramassage **un mercredi sur deux, selon le calendrier.**
- **Les déchets acceptés** : tonte, petit branchage, feuilles, etc.

80L max par poubelle avec poignées



Maximum 4 poubelles de 80L par enlèvement

Service gratuit et facultatif, destiné aux personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie.

Attention :

- Les branches et déchets trop volumineux ne seront pas collectés.
- Sacs ou dépôts sur la voie publique non ramassés.
- Pour les déchets volumineux, possibilité de réserver une benne auprès de la mairie.

Aide pour l'achat de poubelles :

Participation de la commune jusqu'à 15€ par foyer sur présentation d'une facture